



À : Tous les membres réguliers

Date : Le 28 octobre 2019

Objet : Renouvellement - Entente Département Artistique DGC-AQPM

—

Chers membres,

Nous sommes heureux de vous annoncer qu'après la tenue d'un vote par télécopieur, les membres de l'AQPM ont ratifié l'entente de principe intervenue avec la DGC (CQGCR) concernant l'entente collective visant certains techniciens du département artistique (**concepteur artistique, directeur artistique, assistant directeur artistique, coordonnateur du département artistique, assistant coordonnateur du département artistique et dessinateur**).

Cette entente entrera en vigueur le 4 novembre prochain pour une durée de 3 ans. Elle s'appliquera à tout contrat signé à partir de cette date.

Nous vous invitons à prendre connaissance du *Sommaire du renouvellement - Entente Département artistique 2019-2022* disponible sur notre site Internet. L'entente collective sera également disponible sur notre site d'ici le 1^{er} novembre.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à communiquer avec Érika Bernard.

Meilleures salutations,

L'équipe des relations de travail.

Association québécoise de la production médiatique
1470 rue Peel, Bureau 950, Tour A, Montréal (Québec) H3A 1T1
514 397-8600

aqpm.ca | [Facebook](#) | [Twitter](#) | [LinkedIn](#)